



Projet de renforcement de la participation de l'ANPF au sein du concert ANPF/Famille Tabur contrôlant Mr Bricolage SA

Mr Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant en bricolage de proximité (838 magasins dans 12 pays pour 2,16 Md€ de volume d'affaires TTC en 2015), réorganise son actionariat majoritaire par le renforcement de ses adhérents actionnaires.

La société ANPF, détenue par les actionnaires adhérents du réseau Mr.Bricolage et possédant indirectement 42,58 % du capital et 50,01 % des droits de vote de Mr Bricolage SA, a signé via SIMB, sa filiale à 100 % portant les titres Mr Bricolage, un accord avec les représentants de la famille Tabur pour leur racheter 2 350 000 actions Mr Bricolage SA, soit 22,62 % du capital.

L'objectif de cette opération est de préserver la stabilité actionnariale de Mr Bricolage SA. Ainsi, la direction pourra se consacrer entièrement au développement opérationnel du Groupe.

Sous réserve de l'obtention d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique auprès de l'AMF, les titres seraient rachetés par SIMB, au prix de 14,70 €, coupon détaché.

Le financement de l'opération est assuré pour partie sur fonds propres à hauteur de 5,7 M€ et par emprunt bancaire pour le solde de 28,8 M€.

A l'issue de l'opération, Michel Tabur, qui conserverait 3,28 % du capital à titre personnel, resterait administrateur et continuerait à accompagner le Groupe dans son développement.

« A travers ce projet de réallocation du capital, l'ANPF et la famille Tabur ont privilégié une solution permettant à Mr Bricolage SA de rester contrôlée par ses actionnaires historiques. Le Groupe préserverait ainsi toute sa liberté pour mener à bien sa stratégie de développement et sa mission de relancer la croissance de l'activité et des résultats de ses adhérents et de ses magasins intégrés », conclut Paul Cassagnol, Président du Conseil d'administration de Mr Bricolage SA.

A l'issue de l'opération envisagée, la nouvelle répartition du capital et des droits de vote de Mr Bricolage SA serait la suivante :

	Nb actions	%	Nb droits de vote	%
SIMB	3 662 675	35,26 %	7 325 350	48,23 %
Rachat par SIMB	2 350 000	22,62 %	2 350 000	15,47 %
SIFA	565 000	5,44 %	1 130 000	7,44 %
SIFI	195 807	1,88 %	315 504	2,08 %
Sous-concert ANPF	6 773 482	65,20 %	11 120 854	73,23 %
Michel Tabur	340,499 ^(a)	3,28 %	680,998	4,48 %
Total concert	7 113 981	68,48 %	11 801 852	77,71 %
Total juin 2016	10 387 755	100,00 %	15 186 839	100,00 %

(a) 135 000 actions feraient l'objet d'une promesse d'achat exerçable par Michel Tabur en octobre 2019.

A propos du Groupe Mr Bricolage (chiffres au 31 décembre 2015)

Le Groupe Mr Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France avec 766 points de vente, sous enseignes ou affiliés. Il fédère également des partenaires comme les groupes SEVEA (jardineries Villaverde et Baobab) et SA2E (magasins de bricolage Espace Emeraude et Rural Expert). A l'international, le Groupe est implanté dans 11 pays avec 72 magasins. Au service de ses réseaux, il mène une stratégie digitale active destinée à accroître l'attractivité des points de vente.

Mr Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C de Euronext Paris et fait notamment partie des indices Euronext PEA-PME 150 et CAC All Shares.

Mr Bricolage SA est éligible au PEA-PME.



Mr Bricolage

Eve Jondeau

Directrice de la communication financière

Tél : 02 38 43 21 88

eve.jondeau@mrbricolage.fr

Calyptus

Marie-Anne Garigue / Grégory Bosson

Relations presse et investisseurs

Tél : 01 53 65 68 63 / 37 90

mrbricolage@calyptus.net

Retrouvez l'information financière du Groupe Mr Bricolage sur :

www.mr-bricolage.com